Referenzen und Initialen	Adresse (für Telex an Dritte)
nep / hem / mol	
Chiffriert Priorität Faktura Text erg. F. I.	Absender Seite-Nr.
	Bureau de l'intégr. 1
Ja Nein Norm. Dring. Flash	
Empfängercode Empfängercode Empfängercode	Empfängercode Empfängercode
Réunion ministérielle informelle de l'AEL	_E
Genève, 1-2 mars 1991	
Les Ministres des pays de l'AELE ont tenu	une réunion informelle
les 1er et 2 mars à Genève sous la Présid	dence de M. W. Schuessel
(Autriche). Ils ont déploré le durcisseme	200 Mg 100 Mg 100 Mg
le début de l'année ainsi que, d'une part	
	Section of the sectio
de ses exigences, d'autre part le rétréci	
nautaires. De plus, ils ont fait le point	sur les relations avec
les pays tiers.	
L'objectif de cette réunion restreinte a	été de donner des direc-
tives aux négociateurs sur plusieurs poir	nts nécessitant, à ce
stade, une décision ministérielle pour pa	arvenir à une position
AELE, en tenant compte de la marge de mar	noeuvre disponible dans
les négociations dans la phase finale act	
p	
Sur le plan du ''decision-making'', les M	Winistres ont reconnu que
la CE, notamment la Commission et le Parl	24 142
teront probablement pas un ''decision-sha	
concept ne pourra pas être inscrit dans l	Table 10. No.
toutefois pas exclu que des sous-organes	à 19 du Conseil des Mi-
nistres EEE puissent etre créés, le cas é	échéant, par ce Conseil.

Les Ministres ont décidé que les pays de l'AELE proposeront à la CE que le texte du Traité s'en tienne au texte de la Déclaration du 19.12.90 (Annexe), l'interprétation des compétences précises

Visum:

Letzte Zeile

Datum: 4 . 3 . 9 1
Tel. intern 23 ' 27



Referenzen und Initialen	Adresse (für Te	elex an Drit	tte)	
Chiffriert Priorität Faktura Text erg. F.I.	Absender			Seite-Nr
				2
Ja Nein Norm. Dring. Flash				
Empfängercode Empfängercode Empfängercode	Empfänge	rcode	Empfängercode	
de ces organes leur étant laissée.				
Les Ministres ont également longuement dé	battu su	ır les	procédu	res
AELE-interne de l'organe mixte EEE; alors	que 5 d	léléga	tions	
étaient en faveur que l'AELE ne parle que	d'une s	eule	voix, la	
Suisse a insisté pour que chaque partie d	contracta	ante p	uisse, e	า
tout temps, s'exprimer individuellement.	Les Min	istres	ont réa	lisé
un compromis en acceptant que les pays de	e L'AELE	parle	ront d'u	ne
seule voix seulement au moment de la pris	e de dé	cision	, que per	n –
dant la phase d'élaboration des décisions	, les pa	ays de	L'AELE	au-
ront le droit de s'exprimer individuellem	nent, to	ut en	essayant	
d'arriver à des positions communes préser				
Sur proposition suisse, les Ministres on	t mainter	nu la	possibil	ité
de ''l'opting out'' individuel au cas ou				
possible à la fin du processus de ''decis				
groupe de négociations V de discuter cet				
groupe de negociacions v de discuter cer	te quest	1011 40	co ca or	•
Pour la comitologie, les Ministres ont ch		a n or	a V dlav	omi-
5 25				
ner d'abord sur le plan AELE interne un				
qui suggère une coopération étroite (''in				
des comités CE sans pour autant exiger ex				
pation directe aux comités CE, cette ques		/ant e	etre nego	стее
cas par cas sur une base pragmatique ave	c la CE.			
		· some		
Pour la surveillance de la CE en tant que	e telle.	Les M	linistres	ont

Letzte Zeile

Referenzen und Initialen				Adresse (für Telex an Dritte)			
Chiffriert	Priorität	Faktura Text	erg. F.I.	Abse	ender		Seite-Nr.
Ja Nein	Norm. Dring. Flash						3
Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode		Empfängercode	Empfängercode	

reconnu que la structure de l'EEE était déséquilibrée dans le sens que la CE, en tant que partie contractante surveillait les Etats membres de la CE, alors que seul un organe indépendant surveillerait les pays de l'AELE. Il en résulte que les Ministres ont admis ne pas pouvoir exiger une surveillance juridique de la CE lorsque sa contrepartie, l'organe de surveillance des pays de l'AELE, ne sera pas partie contractante du Traité et, par conséquent, pas soumis à une surveillance juridique. Cela a conduit les Ministres à accepter comme hypothèse de travail que la CE soit soumise à une surveillance politique par l'organe mixte EEE avec la possibilité d'obtenir une interprétation juridique sur une question par l'organe judiciaire EEE.

Pour les clauses de sauvegarde destinées à remplacer des exceptions permanentes, les Ministres ont maintenu la position des pays de l'AELE. Ils n'ont toutefois pas exclu que les négociateurs étudient des alternatives offrant exactement le même effet que des clauses par pays ou sectorielles tant dans la substance que dans la présentation politique.

Pour ce qui est des périodes transitoires, les Ministres ont maintenu leur position tout en s'engageant, dans la mesure du possible, à rendre plus homogène entre pays de l'AELE les périodes transitoires et à les limiter dans la mesure du possible, à deux ans pour les adaptations techniques.

Letzte Zeile

39665	Datum:	Visum:
80 000	Tel. intern	
87 8		

Referenzen und Initialen	Adresse (für Telex an Dritte)
Chiffriert Priorität Faktura Text erg. F. I.	Absender Seite-N
	4
Ja Nein Norm. Dring. Flash	
Empfängercode Empfängercode Empfängercode	Empfängercode Empfängercode
Pour le transit, la Suisse et l'Autriche	ont indiqué que des ef-
forts majeurs seront faits pour conclure	ces négociations avant la
signature du Traité EEE et que les autres	pays de l'AELE seront
informés des progrès réalisés.	
Pour la cohésion, les Ministres ont recon	nu qu'il existe un lien
entre le poisson, l'agriculture et le for	ds. Les Ministres ont
maintenu leur position sur le poisson en	relevant les divergences
de vues fondamentales existant encore ave	c la CE; pour le fonds,
la Finlande s'est opposée, la Suède a pro	posé que le fonds ne
s'applique qu'aux pays donnant une offre	insuffisante sur le volet
agricole alors que tous les autres pays o	nt été très réticents.
Une proposition CE étant imminente, les M	
négociateurs de préparer un concept qui p	
geable. Pour l'agriculture, la Suisse a f	
le sens que les discussions bilatérales s	
pays de l'AELE étant prêt à examiner la p	
son offre.	
3011 0111 01	
Les Ministres ont, enfin, laissé le soin	à la Présidence autri-
chienne de juger, le moment venu, si une	
AELE-CE, serait appropriée pour le 16 ou	
une proposition de la Présidence luxembou	
une proposition de la riesidence cuxembou	19001301

Letzte Zeile

Jakob Kellenberger

39665	Datum:	Visum:	
80 000	Tel. intern		
87			

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFEP

4 mars 1991

 a_{φ}

nep/mol

764.1

Note au Service de Presse et d'Information, DFAE

Contribution à : Information hebdomadaire

Titre : Réunion ministérielle informelle de l'AELE,

Genève, 1-2 mars 1991

Partie : I

Rédigé par : Ph. NELL

Ecrit par : N. Molina da Mata

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFEP

(J. Kellenberger)

p.o. H. Hermann